



Photo : Tammy Soeckle



Le village de Bonnieux et le massif du Luberon.

MÉTHODOLOGIE

POUR UNE ÉTUDE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES ET RÉSULTATS OBTENUS SUR LES COMMUNES DE MÉNERBES, LACOSTE ET BONNIEUX

Laetitia BAUDRY, Sandrine BARBIER & Cécile HERRERO *

C'est en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, et dans le cadre de l'axe « mobilités - résidentialités » de l'UMR-ESPACE qu'a été effectué le travail que nous présentons dans cet article, sur les résidences secondaires dans les communes de Lacoste, Ménerbes et Bonnieux, situées en contiguïté sur le versant nord du massif du Luberon. Cette étude a eu pour finalité d'appréhender les nouvelles formes de résidentialité qui semblent affecter cet espace de manière privilégiée.

I. HYPOTHÈSES DE LA RECHERCHE

Le Luberon constitue depuis quelques dizaines d'années un lieu de villégiature très convoité. L'image médiatique qu'il renvoie nous laisse penser que les résidents secondaires qui y séjournent sont issus des milieux les plus aisés des grandes capitales européennes. Si l'on considère que ces personnes sont en toute hypothèse essentiellement des cadres supérieurs ou des actifs du secteur libéral, qu'ils ont un mode de vie particulier du fait de l'accélération des communications, aussi bien en ce qui concerne le transport des personnes et des biens que la circulation et le traitement de l'information, alors, le Luberon pourrait constituer un espace novateur en ce qui concerne l'apparition d'une résidentialité complexe liée à la mobilité. Si cette hypothèse se vérifiait, ces nouveaux modes de vie, que l'on pourrait qualifier de « nomadisme résidentiel », tendraient peut-être à faire disparaître la hiérarchie qui existe, d'un point de vue fiscal et statistique, entre les

lieux d'habitation dans les cas de résidences multiples. De la même manière, chaque résidence pourrait perdre sa fonction ancienne propre, liée au séquençage du temps (une résidence principale dédiée au travail se distinguait traditionnellement d'une résidence secondaire associée aux loisirs). Ce sont ces hypothèses, sur la multifonctionnalité et la « déhiérarchisation » résidentielles, qui nous ont conduits à qualifier de « résidence temporaire » tout lieu de séjour pris dans un réseau résidentiel.

Partant de là, notre étude s'est proposée de reconstituer les modes de résidence et de mobilité de ceux que nous appellerons les « multirésidents ». Les enquêtes, en l'état, se sont restreintes à la population des résidents dits secondaires des trois villages étudiés, pour la raison qu'ils constituaient le contingent résidentiel *a priori* le plus mobile. Nous avons élaboré une méthodologie propre à ce type d'approche, puis des procédures de traitement des données recueillies pour représenter de manière synthétique la « résidence temporaire ».

2. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Grâce à l'enquête exhaustive que nous avons menée sur les trois communes durant une année, entre 1998 et 1999, nous avons pu dresser le portrait des résidents temporaires classés fiscalement « résidents secondaires ». Nous avons choisi quatre angles d'approche, qui ont consisté à :

* Étudiantes de maîtrise à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
Ce travail a été effectué sous la direction de Monsieur Philippe BACHIMON, Professeur de Géographie.

- déterminer le portrait type du résident secondaire en 1998,
- retracer l'évolution du phénomène des résidences secondaires depuis 1982,
- modéliser les réseaux de déplacements de chaque individu,
- esquisser le transect paysager des habitations et de leurs jardins.

Afin de développer ces quatre grands thèmes, nous avons eu recours à différentes sources et modes de traitement de l'information.

a) Les relevés de propriétés comme première source d'information

La première étape de notre recherche a été consacrée à la consultation des relevés de propriétés dans les mairies des villages de Ménerbes, Lacoste et Bonnieux, qui avaient été retenus du fait de la forte présence de résidences secondaires (198 résidences secondaires sur la commune de Ménerbes, 108 sur la commune de Lacoste et 236 sur la commune de Bonnieux, soit 30 % du total des résidences pour l'ensemble). Parmi les multiples renseignements fournis par ce document, l'adresse du propriétaire foncier a été une donnée fondamentale pour la suite de la recherche. Dans le cadre de la constitution de notre base de données, ont été répertoriées les personnes ayant mentionné deux adresses différentes. L'une est l'adresse de la propriété déclarée sur la commune du Luberon, l'autre est l'adresse de sa résidence principale. Cette dernière nous a permis de définir l'origine géographique du propriétaire.

D'autres données contenues dans les relevés de propriétés nous ont renseignés sur :

- l'âge du propriétaire, ce qui nous a permis d'appréhender sa situation dans la vie active;
- l'adresse précise par section et par numéro de plan nous permettant de localiser la résidence secondaire sur la commune d'étude;
- la catégorie du local, qui nous donne des informations sur l'état de la maison (confort, apparence, type de résidence...);
- la présence ou non d'agréments sur la propriété;
- la superficie totale de la propriété bâtie et non bâtie afin d'évaluer la taille moyenne des résidences secondaires.

b) Un outil d'échantillonnage : l'enquête par le questionnaire

Le relevé de propriétés a été un document primordial puisqu'il nous a servi de base à l'envoi d'un **questionnaire** à la totalité des résidents secondaires recensés. Ce document comprend 19 questions élaborées d'après les quatre grands thèmes précédemment évoqués. Grâce à cet outil, nous avons pu obtenir des informations précises concernant leur mode de vie et leurs différents déplacements s'inscrivant à l'intérieur de leur réseau résidentiel. L'étude de ces différents réseaux multirésidentiels de la population enquêtée s'est faite à l'aide d'un tableau inséré dans le questionnaire, tableau qui énumère les données nécessaires à l'élaboration d'une représentation du séquençage résidentiel de chacun (cf. ci-dessous).

Lieux	Date	Durée du séjour	Motif (travail, santé, vacances)	Type de logement (Hôtellerie, amis, rés. Princ., rés. Secondaire)	Déplacement régulier ou exceptionnel
Ex : New York	février	15 jours	Travail	Hôtel	régulier

Ces tableaux (49 étaient exploitables) nous ont servi de matrice pour retracer le séquençage, sur l'année 1998, de la relation résidences-mobilités dans laquelle sont inscrits les multirésidents, qu'ils soient pris individuellement, où qu'ils puissent être classés en fonction de la complexité croissante de leur réseau résidentiel.

c) les entretiens

Lors du dépouillement des questionnaires qui nous avaient été retournés, certaines personnes nous ont communiqué leur adresse. Nous avons alors choisi de les rencontrer dans le but de préciser avec eux leurs réponses. Ces **entretiens**, semi-directifs, étaient menés à partir d'une grille qui servait de ligne directrice à la conversation. Cette étape, de saisie du vécu et des représentations, a fourni à notre enquête un moyen rétroactif de contrôle de nos hypothèses, ainsi qu'une somme de données (les fiches d'entretiens) qui pourra faire l'objet d'une approche sociologique complémentaire.

d) les déclarations d'impôts fonciers

Durant la quatrième étape de notre étude nous avons consulté les déclarations des **locaux d'habitation**. Ces déclarations (type H1) qui sont destinées à l'élaboration de l'impôt foncier et de la taxe d'habitation, nous ont donné des renseignements sur les caractéristiques générales de la résidence : la consistance et le confort du logement. Nous avons pu ainsi évaluer le nombre de pièces, la superficie habitable, les principaux matériaux constitutifs des bâtiments et l'année de leur construction.

3. COMPTE RENDU DE L'ÉTUDE

Les informations ainsi recueillies ont constitué notre base de données. Nous l'avons ensuite traitée d'un point de vue quantitatif (analyse statistique de données numériques à faible effectif) et qualitatif (analyses des contenus textuels et picturaux). Nous avons restitué les résultats sous la forme de tableaux, de cartes (ainsi des cartes présentent la répartition des résidences secondaires sur l'ensemble des communes, sur chacune et dans les noyaux villageois selon, d'une part le critère de l'origine géographique des propriétaires et, d'autre part la catégorie des résidences secondaires), des modèles graphiques et des synthèses.

Nous avons fait le choix de donner à notre étude un caractère exhaustif, ce qui était rendu possible par l'existence d'un contingent restreint de résidents secondaires. En effet, 542 résidences secondaires ont été étudiées au cours de cette année 1998/1999. Les relevés de propriétés et les déclarations d'impôts fonciers nous ont fourni des renseignements précis sur ces résidences et sur leurs propriétaires. Par la suite, le questionnaire nous a permis d'étudier dans le détail le comportement (catégories socioprofessionnelles, relations avec la population locale, intégration, activités pratiquées dans le Luberon, mobilité...) de 152 répondants (soit 28 % de la totalité des résidents secondaires). La représentativité des répondants au questionnaire, c'est-à-dire leur proportionnalité aux deux critères retenus de la nationalité et de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance, s'est trouvée respectée.

Représentativité des répondants au questionnaire par rapport au total des envois

Communes	Questionnaires envoyés	Questionnaires reçus	Représentativité
Ménerbes	198	47	24 %
Lacoste	108	47	44 %
Bonnieux	236	58	25 %
Total	542	152	28 %

a) Le profil du résident secondaire sur les communes de Ménerbes, Lacoste et Bonnieux

L'âge moyen des propriétaires de résidences secondaires pour les trois communes étudiées était en 1990 de 56 ans. Ce résultat est à relativiser puisque nous n'avons pas pris en compte les quelques propriétaires nés avant 1925. S'ils devaient être pris en compte, l'âge moyen des résidents secondaires s'élèverait à 58 ans.

La majorité des individus ayant répondu à notre enquête sont des actifs. Sur les communes de Bonnieux et Ménerbes, ils dominent avec environ 75 % des répondants (43 actifs sur les 58 répondants pour la commune de Bonnieux et 35 actifs sur les 47 répondants pour Ménerbes). Sur la commune de Lacoste, ils sont moins nombreux avec 60 % du total (28 des actifs sur les 47 répondants). Ce sont essentiellement des cadres et ou des personnes exerçant des professions libérales. La grande majorité est dirigeants de sociétés, médecins, professeurs d'université, artistes et peuvent être amenés, pour un tiers des actifs, à exercer leur activité professionnelle à temps partiel dans leur résidence secondaire du Luberon. Les résidents exerçant une profession libérale cherchent un temps de « retraite » au regard de leurs obligations professionnelles pour approfondir leurs dossiers, plus rarement ils pratiquent le télétravail (7 % des répondants). Aussi modulent-ils leurs séjours, courts et répétés, dans le Luberon en dehors des considérations de la saisonnalité. Jamais dans les entretiens la fonction de « prestige » socioprofessionnel, que pourrait conférer une résidence dans le Luberon, ni à plus forte raison l'invitation de collaborateurs, n'ont été évoquées. Cependant, alors que les deux tiers des répondants déclarent préférer les saisons calmes, le printemps et l'automne, durant lesquelles on rencontre, disent-ils, moins de touristes, pour séjourner dans le Luberon, l'observation des périodes réelles d'occupation des résidences secondaires, démontre que c'est la saison estivale qui concentre les fréquentations maximales. Cette contradiction entre un Luberon hors saison « rêvé » et un Luberon de haute saison réellement pratiqué, si elle exprime le poids que les contraintes professionnelles et familiales imposent, révèle aussi une certaine insatisfaction.

Dans la prise de décision, qui a conduit les résidents secondaires à s'installer dans le Luberon, c'est principalement le cadre de vie qui a été considéré comme l'attrait principal. Il se décline dans l'ordre suivant, d'abord comme une ambiance paysagère, puis un climat et enfin un havre de silence. Le Luberon, pour ces résidents originaires majoritairement de métropoles du Nord de la France et de l'Europe, est avant tout un espace préservé, et choisi pour cela, qui est à l'antithèse de leur lieu « subi » de résidence habituelle. Ils considèrent que deux éléments du cadre de vie luberonnais, le paysage et le calme, sont suffisamment fragiles pour devoir faire l'objet d'une politique de protection. Pour cette raison ils sont des relais avisés de la politique du Parc et des associations environnementalistes.

La majorité des personnes interrogées s'est installée dans le Luberon à partir des années soixante-dix. Les résultats obtenus montrent que sur la commune de Lacoste, les résidents secondaires ont acquis leur maison depuis plus longtemps que sur les deux autres communes. En effet, sur les 47 répondants de la commune de Lacoste, environ 50 % se sont installés entre 1965 et 1980 alors que sur les communes de Bonnieux et de Ménerbes (58 et 47 répondants) les résidents secondaires se sont installés, pour la moitié d'entre eux, entre 1985 et aujourd'hui.

b) L'aspect général de la résidence secondaire : un cadre préservé et entretenu

Le relevé de propriétés et les déclarations foncières sont les principaux outils d'analyse qui nous ont permis de caractériser chaque résidence secondaire. Nous présenterons ici les grandes tendances observées. Le relevé de propriétés rend possible la localisation précise des résidences sur les territoires étudiés. Nous recensons sur chaque commune 35 % des résidences secondaires intra-muros et 65 % extra-muros. La superficie moyenne des propriétés est d'environ un hectare et demi sur l'ensemble des trois villages. Toutefois, ce résultat est à relativiser car il a été comptabilisé sur les communes de Ménerbes et Bonnieux entre cinq et dix propriétés de plus de 20 hectares. La superficie au sol dans le village est souvent très réduite et sans commu-

ne mesure avec les superficies que l'on rencontre sur le reste de la commune. En moyenne, dans les villages les propriétés couvrent 1 500 m² et sur le reste de la commune (extra-muros) 3 hectares. Concernant les propriétés extra-muros, nous avons pu remarquer que le choix d'un grand terrain était lié au désir de se constituer un sas protecteur, pour y développer à l'abri des regards ses loisirs privés, tout particulièrement autour d'une piscine - près de la moitié des résidences en sont équipées.

Le goût « résidentiel » pour le Luberon s'exprime au travers de l'amour des vieilles pierres. Plus de la moitié des résidents secondaires ont acheté des fermes ou des maisons de village qu'ils ont rénovées de façon « authentique ». Mais s'il y a quelques années les acheteurs s'intéressaient uniquement aux vieilles fermes en ruines, aujourd'hui, celles-ci étant devenues sur les trois communes de plus en plus rares, les nouveaux prétendants se tournent vers des demeures déjà rénovées. C'est ce qu'exprime le « turn-over » des résidences en bon état (on peut s'en faire une bonne idée par la consultation des annonces affichées dans les devantures des agences immobilières). Ce mode d'acquisition qui concerne déjà 15 % des répondants est un facteur technique de hausse des prix de vente puisque ceux-ci s'appliquent de plus en plus à des produits finis.

D'un point de vue général, 70 % des résidences secondaires ont un « bon confort » ou un « confort convenable », un quart sont de belles ou très belles demeures de style, enfin seulement 5 % des résidences secondaires sont d'aspect très simple ou délabré, de confort réduit ou inexistant. Notons que depuis ces dernières années, nous assistons à une importante augmentation du nombre des demeures de style puisque leur nombre a doublé depuis 1982 sur les trois communes. Cette augmentation se fait au dépend du stock de résidences en mauvais état.

c) Le comportement des résidents secondaires sur les trois communes étudiées

Les activités de loisirs préférées des résidents secondaires sont avant tout sportives et culturelles. Les activités culturelles consistent essentiellement à aller aux

festivals, aux concerts de musique, à visiter des musées et à faire du tourisme *in situ*. C'est la randonnée pédestre qui constitue la principale activité sportive. Un tiers des répondants allie le repos aux loisirs durant le temps de présence dans le Luberon.

Ces résidents profitent de leur séjour dans le Luberon et du cadre de vie qu'il propose pour recevoir des membres de leur famille ou des amis. Presque la totalité des résidents des trois communes reçoit des invités et environ 70 % des répondants prêtent leur habitation lorsqu'ils ne l'occupent pas. Cette pratique accroît le temps d'occupation réel de la résidence secondaire dans une proportion qu'il faudrait évaluer et engendre certainement de nouvelles formes de fréquentation touristique.

D'une manière générale, les résidents secondaires ont des difficultés à s'intégrer à la population locale. Leurs relations sont plutôt limitées voire inexistantes pour la moitié des répondants des communes de Bonnieux et Ménerbes. Par contre, sur la commune de Lacoste, seul un quart des répondants estime avoir peu ou pas de relations avec la population locale. Nous avons remarqué que, logiquement, si les personnes installées en campagne sont plus détachées de la vie du village, les résidents installés dans l'enceinte même du village, sont beaucoup plus impliqués dans la vie économique et sociale. Les personnes rencontrées dans le cœur villageois fréquentent régulièrement les cafés et les commerces alors que les autres préfèrent se rendre dans les villes avoisinantes.

Lorsqu'ils se projettent dans le moyen terme, plus des trois quarts des répondants souhaitent conserver leur résidence secondaire dans le Luberon. Parmi eux, 35 % des 152 répondants, affirment qu'ils ne changeront pas leur mode actuel de fréquentation, 25 % disent qu'ils viendront plus fréquemment et séjourneront plus longtemps et enfin, 20 % ont l'intention de s'installer définitivement. Seuls environ 5 % des répondants ont l'intention de quitter la région. Ils invoquent alors des motifs d'ennui et d'insécurité (en particulier les vols dans les habitations inoccupées) qui traduisent un fort sentiment d'isolement.

d) Les réseaux multirésidentiels des résidents secondaires des trois communes étudiées

Le tableau inséré dans le questionnaire nous a permis de connaître les déplacements et les temps d'occupation de chaque lieu de résidence pour une même famille. Un échantillon de 49 répondants sur l'ensemble de la zone test a été utilisé pour mener à bien cette étude. Ces personnes correspondent aux individus ayant parfaitement rempli le tableau. Grâce à leurs réponses, nous avons pu établir quatre formes de réseaux multirésidentiels suivant le nombre de déplacements au cours de l'année 1998 :

- **Le réseau birésidentiel** : réseau constitué uniquement de déplacements entre la résidence principale et la résidence secondaire (concerne 13 répondants).
- **Le réseau trirésidentiel** : réseau constitué de déplacements entre la résidence principale, la résidence secondaire et un troisième point d'ancrage (concerne 15 répondants).
- **Le réseau quadrirésidentiel** : réseau constitué de déplacements entre la résidence principale, la résidence secondaire et deux autres points d'ancrage (concerne 10 répondants).
- **Le réseau plurirésidentiel** : réseau constitué de déplacements entre la résidence principale, la résidence secondaire et au minimum trois autres points d'ancrage (concerne 11 répondants).

Nous avons pu déterminer que la fréquentation moyenne de la résidence secondaire était de deux mois par an dans le Luberon. Ce temps d'occupation se répartit entre deux et trois séjours. Cela est valable pour les résidents ayant deux ou trois points d'ancrage (soit deux ou trois résidences temporaires). Les résidents plus mobiles consacrent moins de temps à leur résidence secondaire du Luberon avec seulement un mois et demi par an. Enfin, quelques résidents temporaires séjournent la plus grande partie de l'année dans le

Luberon. Nous avons pu rencontrer des personnes restant six à dix mois par an dans leur résidence « secondaire » mais ce sont des cas isolés. Nous pouvons parler à leur propos de « néo-résidents principaux ».

Les résultats ainsi obtenus, ont fait apparaître que le phénomène de résidentialité secondaire est affecté d'une dynamique interne particulière que cache la stagnation du nombre de résidences secondaires depuis ces dix dernières années. Ainsi, s'opèrent des modifications dans la composition des populations. La tendance est à la disparition graduelle des résidents français originaires de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur au profit de nouveaux résidents parisiens ou étrangers de plus en plus aisés et dynamiques au sein de réseaux multirésidentiels. Dans ce processus, Ménerbes semble être en avance sur les deux autres communes. En effet, Lacoste se situe dans une phase de transition avec une majorité de résidents secondaires originaires de la région PACA (hors Vaucluse), tandis que Bonnieux se rapproche progressivement de la situation de Ménerbes puisque le contingent de résidents secondaires étrangers augmente et que des parisiens remplacent progressivement les provençaux.

Les résultats suivants montrent les disparités observées entre les trois communes étudiées en 1998 :

Origines géographiques des résidents secondaires français et étrangers sur les trois communes étudiées

Lieux de résidence	Lacoste		Ménerbes		Bonnieux	
Paris et région paris.	26	24,1 %	74	37,4 %	101	42,8 %
Province (hors PACA)	21	19,4 %	31	15,7 %	24	10,2 %
PACA (hors Vaucluse)	30	27,8 %	21	10,6 %	46	19,5 %
Sous-total France	77	71,3 %	126	63,7 %	171	72,5 %
Grande-Bretagne	5	4,6 %	21	10,6 %	15	6,3 %
Allemagne	8	7,4 %	8	4,0 %	13	5,5 %
Suisse	8	7,4 %	12	6,1 %	11	4,7 %
Belgique	4	3,7 %	10	5,0 %	11	4,7 %
Autres pays européens	4	3,7 %	7	3,6 %	6	2,5 %
États-Unis	2	1,9 %	8	4,0 %	6	2,5 %
Reste du monde	0	0,0 %	6	3,0 %	3	1,3 %
Sous-total étranger	31	28,7 %	72	36,3 %	65	27,5 %
TOTAL	108	100,0 %	198	100,0 %	236	100,0 %

Source : relevés de propriétés de 1998.

Enfin, les entretiens effectués semblent montrer que quelques personnes ne se reconnaissent pas dans la dichotomie fiscale, qui est aussi perçue par les habitants permanents, qui sépare la résidence principale de la résidence secondaire. La résidence dite secondaire du Luberon peut être celle où l'on passe le plus de temps au cours de l'année, celle où l'on travaille, celle où l'on s'investit le plus, celle où souvent l'on investit le plus. On peut raisonnablement penser que, dans ces trois villages, des résidences dites principales (elles n'ont pas été enquêtées) se trouvent dans une situation identique à celle des résidences secondaires et qu'alors, si les contingents étaient significatifs, il faudrait s'interroger à la fois sur le bien fondé de cette partition, sur les fondements des choix que font que les « nomades résidentiels » lorsqu'ils s'inscrivent dans l'une ou l'autre des catégories.

CONCLUSION

Ainsi, ce travail a atteint son double objectif. D'abord il a permis de mettre en place une méthodologie d'étude reproductible et applicable à d'autres territoires. Il a ensuite livré, sur les trois communes choisies du versant nord du Luberon, une image quelque peu inattendue du résident temporaire en résidence secondaire.

D'abord ce dernier a une « mobilité » plus grande que celle que nous avons pu imaginer. Ainsi il ne partage que minoritairement son temps dans un va-et-vient exclusif entre sa résidence principale et sa résidence secondaire, mais il effectue régulièrement des déplacements touristiques ou d'affaires vers d'autres lieux, dont d'autres résidences. Au total le temps passé dans le Luberon, il est en moyenne de deux mois pour l'année 1998, résulte d'une accumulation de séjours fractionnés.

Cette présence limitée, mais répétitive, n'exclut pas pour autant une certaine fidélisation (on est là depuis plus de 10 ans et on entend y rester avec la même mobilité), voire une « conscience » de certaines réalités locales. Celle-ci prend la forme d'une implication « esthétisante » à la préservation du site. Tous les propriétaires rencontrés affirment participer à la conservation des paysages par l'intégration harmonieuse de leur résidence. Mais une autre intégration, sociale cette fois, à la vie locale, n'est que très rarement esquissée.

Généralement le multirésident, qui a pour occupation principale, l'entretien de sa propriété, qui peut être de grande taille et située en périphérie des communes, consacre le reste de son temps à l'accueil des membres de sa famille, de ses amis (essentiellement des résidents secondaires proches ou, plus rarement avoué, des relations professionnelles) et à la « communion » avec le milieu naturel. Sa résidence luberonnaise s'inscrit alors essentiellement dans ses stratégies relationnelles globales, desquelles sont en grande partie absentes les populations locales.

Enfin notre étude a fait le choix de restituer ses résultats aux enquêtés qui en avaient exprimé le désir. Cette démarche, qui s'est déroulée à la fin de l'année 1999, s'inscrit dans une procédure de recherche-action qui privilégie les voies les plus directes en matières de retombées de la recherche. Elle entend ainsi assurer la pérennité de la démarche scientifique en faisant le pari que ceux qui viendront enquêter plus tard sur les mêmes acteurs locaux bénéficieront d'un *a priori* favorable de leur part, sachant bien entendu que ces derniers auront pu être influencés dans leur comportement par les résultats qui viennent d'être exposés. Cette étude ne constitue en effet que la première phase d'une recherche plus large et plus approfondie ayant pour but de déterminer les rapports particuliers entre mobilités et résidentialités propres aux autres communes et aux groupes d'habitants du Luberon. Ainsi cette année les mobilités des résidents temporaires (principaux et secondaires) de la commune de Lourmarin, située sur le versant sud du Luberon, font l'objet à leur tour d'une étude complémentaire de celle que nous venons d'exposer.

BIBLIOGRAPHIE

BACHIMON P., 1995, Tourisme et milieux, les mutations du territoire dans les arrières-pays méditerranéens, *Actes du 120^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Aix-en-Provence, p. 55-62.

BACHIMON P., 1997, Textualité et résidentialité dans l'invention du Luberon, *Courrier scientifique du Parc naturel régional du Luberon*, Apt, n° 1, p. 159-171.

BARBIER B., 1967, *Logements de vacances et résidences secondaires dans le Sud-Est méditerranéen*, Aix-en-Provence, Centre d'étude du tourisme de l'université d'Aix-Marseille.

BAROU J., 1994, Néo-ruraux britanniques et ruraux français, *Hommes et Migrations*, Paris, n° 1176, mai 1994, p. 9-14.

BEC S. & BRUNI R., 1984, *Luberon*, Aix-en-Provence, Edisud, 269 p.

BERTRAND R., BROMBERGER C., MARTEL C., MAURON C., ONIMUS J. & FERRIER J.-P., 1989, *Provence*, Christine Bonneton Éditeur, 431 p.

BOTTANI D., 1993, *Le guide des pays du Luberon*, Lyon, Éditions La Manufacture, 277 p.

BRUN F., 1980, Les étrangers dans les communes du Vaucluse en 1975 : Éléments de cartographie, Actes de la table ronde tenue à Avignon les 20 et 21 juin 1980, Centre universitaire d'Avignon, *Études Vauclusiennes*, n° 2 Spécial, Janvier-Juin 1980, p. 5-25.

BULLER H. & HOGGART K., 1994, Vers une campagne européenne : Les britanniques en France rurale, *Espace géographique*, n° 3, p. 263-273.

CLÉBERT J.-P., 1977, *Vivre en Provence : Luberon, Pays d'Apt*, s.l., Tchou, 253 p.

CLÉBERT J.-P., 1984, *Mémoire du Luberon*, Paris, Herscher, 2 vol., 166 et 167 p.

COHEN P., 1997, L'architecture contemporaine en Luberon : comprendre ses formes, entre modernité, régionalisme et respect du patrimoine, *Courrier du Parc naturel régional du Luberon*, Apt, n° 1, p. 173-193.

DEVILLE P., 1987, Toute la magie et les couleurs du Luberon, *Le Figaro magazine*, 13/6/1987, p. 168-179.

GENET P., 1988, Les étrangers se paient la France, *Le Point économique*, n° 843, p. 129-133.

GROLLEAU H. & RAMUS A., 1986, *Rapport du ministère délégué auprès du ministère de l'agriculture : le tourisme à la campagne et les conditions de son développement en France*, La documentation française, Paris, 381 p.

HARNOIS K., 1992, La localisation des étrangers en France, *INSEE Première*, Paris, n° 177.

HELLE C., 1996, Le Luberon : un chaînon calcaire devenu haut lieu, *Géopoint 96*, p. 114-117.

HELLE C., 1997, Le Luberon, refuge d'artistes, *Mappemonde*, n° 3/97, p. 22-26.

KAYSER B., 1993, *Naissance de nouvelles campagnes*, DATAR/Éditions de l'Aube, Paris/La Tour d'Aigues, 174 p..

MARIE M. & VIARD J., 1977, *La campagne inventée*, Actes-Sud, Le Paradou, 240 p.

MASSOT J.-C., 1997, *Les maisons de Provence*, Eyrolles, Paris, 143 p.

MAYLE P., 1994, *Une année en Provence*, Points Seuil, Paris, 263 p.

PIOT A., 1971, *Encyclopédie de la Maison aux Champs : La Provence*, Bias, Paris, 63 p.

SAUZADE G., 1983, Le cadre naturel et les lieux de fixation, *Le courrier du Parc naturel régional du Luberon*, Apt, n° 19, p. 5-6.

UBAUD J., 1997, *Des arbres et des hommes : architecture et marqueurs végétaux en Provence et Languedoc*, Edisud, Aix-en-Provence, 157 p.

VIARD J., 1998, *Réinventer les villes : la nouvelle galaxie du tourisme*, La documentation française, Paris, 335 p.